

## Victime de la plateforme solution-capital.com (options binaires)

Actualité législative publié le 18/09/2016, vu 1857 fois, Auteur : Me Gael COLLIN

Vous avez été victime de la plateforme de trading en ligne solution-capital.com?

Le site Internet accessible à l'adresse **www.solution-capital.com** est une plateforme de « trading » en ligne d'options binaires créée le 4 mars 2016.

Aucune mention légale ne figure sur le site Internet. Le Whois[1] du site est par ailleurs **anonyme**.

## La plateforme solution-capital.com apparait également sur la liste noire de l'AMF.

Si vous avez été victime de cette plateforme, n'hésitez pas à me contacter afin que nous puissions, dans un premier temps, étudier votre dossier\* : gael@gaelcollin.com.

Voir aussi l'article sur la récupération des fonds suite à une arnaque au trading d'options binaires ici.

Je suis à votre disposition pour toute action ou information.

Collin Gaël - Avocat à la Cour Cabinet 22L Avocats 22 rue de Longchamp - 75116 Paris @: contact@22l-avocats.fr tél. 01.81.70.34.56

site: www.22L-avocats.fr

[1] **Whois** (contraction de l'anglais *who is?*, signifiant « qui est ? ») est un service de recherche fourni par les registres Internet, par exemple les Registres Internet régionaux (RIR) ou bien les registres de noms de domaine permettant d'obtenir des informations sur une adresse IP ou un nom de domaine.

<sup>\*</sup>étude préalable de dossier gratuit.